

## DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2011

Monsieur le Maire, mes chers collègues,

Merci à M. CAUDRON pour son exposé en de nombreux points identiques au document traditionnel remis pour aborder le débat d'orientation budgétaire annuel.

Domage cependant de nous avoir ressorti le radar de l'économie française du magazine Challenge qui témoigne cette année encore, de sa capacité à prédire l'avenir !

Nous avons déjà fait remarquer l'an dernier qu'il s'était trompé sur le recul annoncé du PIB en 2009, voilà qu'il en est de même avec le taux de croissance 2010, annoncé à 1,2 % alors qu'il s'établit à 1,5 % ce qui ne fait jamais que 25 % d'erreur !

Nous avons entendu et prenons note des mesures annoncées, à savoir :

le gel des concours financiers, et la poursuite de la péréquation entre les collectivités, de même de l'environnement communautaire dont nous avons largement débattu à plusieurs reprises au sein du conseil et notamment sur le fait qu'il n'apporte pas tous les effets attendus. Nous profitons de ce débat pour réitérer notre demande quant à connaître le montant des recettes versées par LMCU à la ville de Lambersart sous la forme de travaux par elle financés, ce qui nous permettrait de se faire une idée plus objective, plus juste de ce que nous apporte cette intercommunalité. Nous notons aussi avec satisfaction que 2011 verra sortir bon nombre de chantiers, autant de travail pour les entreprises et leurs salariés, et que Lambersart ne sera pas oubliée.

Domage par ailleurs qu'en ce qui concerne *les charges de personnel*, les rapports 2010 et 2011 ne reprennent pas les mêmes résultats pour lesdits millésimes alors que les modes de calcul semblent les mêmes.

En effet, selon qu'il s'agisse des rapports 2010 ou 2011, les charges de personnel ressortent pour 2009 à 55,20% et 57,24% des dépenses de fonctionnement. Vous indiquiez l'an dernier que la moyenne de la strate était de l'ordre de 53 %. Vous affirmez cette année que la ville se tient dans la moyenne de sa strate !! Si nous avons maintenant le tableau des effectifs actualisés régulièrement, il n'empêche que nous n'appréhendons pas bien ce qui ressort de la part du personnel titulaire de celle du personnel contractuel. Nous avons à disposition un organigramme sur lequel figure pléthore de directeurs, sous directeurs, etc... dotés de régimes indemnitaires multiples et variés ! Il est aussi question dans le personnel et à l'ordre du jour du CTP de confier à une entreprise privée le nettoyage de l'Hôtel de Ville et du Centre de Gaulle.

Pour ce qui est de *la dette*, certes Lambersart est à ce jour peu endettée par rapport à la moyenne de sa strate, mais sa capacité d'épargne est également inférieure à celle-ci !

L'encours de la dette est au 1/1/2011 s'élève à 9,86M€ et passe de 339 à 346€ par habt (2010/2011). Cela semble peu d'augmentation entre 2010 et 2011. Il n'empêche que cet encours s'établissait à 180€ par habt au 1/1/2008 soit + 92% entre 2008 et 2011.

Nous allons devoir en 2011 et 2012, compte tenu de notre faible capacité d'autofinancement avoir de nouveau recours à un gros montant d'emprunts pour financer nos programmes en cours. Par exemple, l'enveloppe dévolue à la seule rénovation du Pacot-Vandracq s'élève à 6,3M€ dans un total d'AP/CP de 9 760 912M€ contre 5 571 074M€ l'an dernier. Nous n'avons, par ailleurs, toujours pas connaissance de l'enveloppe qui sera affectée aux autres projets et à l'entretien du patrimoine ; ayant posé des questions en commissions ETAU, devant l'énumération des travaux recensés et comme devant être réalisés, la seule réponse obtenue était que « c'est toujours à l'arbitrage ».

Nous avons aussi demandé à être informés du *budget du CCAS* auquel la ville a versé près de 2M€ l'an dernier, de même pour l'*AGEMLAM* qui perçoit une coquette somme de la Ville. Cet établissement public, cette association entre autres grosses associations, reçoivent des sommes suffisamment importantes et qui impactent largement le budget pour que, dans le cadre du DOB, nous ayons connaissance de l'état de leur finances et des montants qui devront leur être alloués en 2011.

M. le Maire vous avez, à plusieurs reprises, à l'occasion des vœux, fait savoir qu'il vous fallait trouver 900 000€ cette année : 500 000 pour le personnel et 400 000€ pour la petite enfance, politique qui est mise en œuvre par le CCAS.

Nous ne voulons pas être démagogues. Nous savons pertinemment que les dépenses de personnel, les dépenses de fonctionnement courant sont peu compressibles. Nous savons aussi, et comme évoqué ci-dessus, qu'il faudra emprunter pour aller jusqu'au bout des engagements que la ville a pris dans le mandat précédent, nous parlons de la rénovation urbaine du Pacot-Vandracq précisément, aussi nous n'allons ni vous suggérer de nouvelles politiques sachant qu'on a déjà des difficultés à faire face à celles qui sont déjà en place, ni de nouvelles dépenses, cependant nous pensons qu'il n'est pas irréalisable, sans toucher aux besoins de fonctionnement courant, aux services mis à la disposition de nos concitoyens, de porter les efforts sur les festivités en tous genres, les vœux grandioses, le parc automobiles, la communication abondante, luxueuse et sous toutes ses formes.

Quand on parle de démagogie, n'est-ce pas démagogue de dire que les impôts n'augmenteront pas plus que l'inflation, alors que les bases vont augmenter de 2% (c'est l'augmentation qui figurera sur la feuille d'impôt des Lambersartois). Rappelons que l'inflation en 2010 s'est élevée à 1,8 %, la hausse du pouvoir d'achat à 1,4% ... *Une baisse de 0,20% des taux limiterait effectivement l'augmentation des impôts au taux de l'inflation, 0,2%, c'est un peu plus que le montant consacré à la décoration du restaurant scolaire pour la cérémonie des vœux aux forces vives, par exemple !*

Nous vous avons proposé l'an dernier 180 000€ d'économie sur le budget afin de gommer l'incidence de l'augmentation des bases, vous avez refusé !

Cette année daignerez-vous écouter cette suggestion ? Il a fallu deux ans pour consacrer quelques 10 000€ pour que les Lambersartois aient de meilleures conditions à la médiathèque de Lomme !

Bien sûr il n'est pas interdit de faire mieux avec les points que nous avons soulevés, les Lambersartois vous seront reconnaissants de nous avoir écoutés !